



Audio-conférence DG du 21 avril 2020

Personne, même pas nous, ne se plaindra des échanges réguliers avec l'administration dans la période. Ils permettent de mettre en évidence des problématiques locales que la DG règle, dans la plus grande partie des situations, assez rapidement.

Ce dialogue social d'une forme particulière en mode confiné est assez hétérogène sur le territoire, mais la DG n'entend pas appliquer un management stalinien (sic) et imposer un modèle uniforme à tous les directeurs et toutes les directrices... Elle continue néanmoins à passer le message de l'intérêt d'avoir localement un dialogue social soutenu...

A l'évidence, et c'est aussi vrai pour la question du télétravail, ce mode de fonctionnement ne devra devenir majeur dans la vie d'après, au prétexte de faire des économies d'échelle par exemple.

En ce qui concerne plus singulièrement le télétravail, un bilan devra être tiré de la période, sur la base des retours d'expérience de celles et ceux qui y ont été confronté.es à l'insu de leur plein gré et avant toute réflexion pour une extension « sauvage ».

Le DG a d'emblée confirmé un niveau de connexion à Impôt.gouv très élevé hier (un million de connexions). Ce point laisse penser que le taux de télédéclarants pourrait bondir, mais le DG veut rester prudent, pointant notamment le fait qu'un certain nombre de contribuables se font aider habituellement par des membres de leur famille avec lesquels ils n'ont pas forcément de contacts dans la période.

Il souligne cependant que le taux de décrochés constaté, est très mauvais et que la vigilance sera de mise quant au niveau de réponse aux sollicitations distanciées. *Traduction concrète : une augmentation de la présence « derrière » le téléphone, donc vraisemblablement en présentiel.*

La DG nous a par contre informés d'un retard de livraison des 2 000 PC dont nous faisons état hier. Ces difficultés de livraison et d'acheminement sont aussi à l'origine, selon le DG, des manques constatés en la matière dans certains départements ultra-marins (La Réunion pour ne pas la citer dont nous avons évoqué la situation tendue). La DG assure qu'elle met tout en œuvre pour que les agent.es de ces départements puissent accéder au télétravail, y compris en autorisant l'installation au domicile d'une station informatique, prélevée au bureau.

Au chapitre de ces mêmes départements, la situation de Mayotte a été évoquée au regard des problèmes rencontrés sur place pour accéder au remboursement des frais de repas. La DG devrait rappeler les conditions souples et larges d'application du décret à l'origine de cette prise en charge.

Sur cette item, la DG s'engage à ne pas traîner dans le défraiement des agent.es demandeurs, ce qui ne signifie pas qu'il faille augmenter inconsidérément le nombre des agent.es en présentiel dans les services RH (en réponse à une interrogation d'une OS).

Sur la problématique des agent.es en congés bonifiés au moment du début du confinement (originaires pré-

sents en métropole ou dans leur département d'origine), la DG indique être en attente d'instructions (décret) en provenance de la DGAFP pour statuer.

Sur la campagne IR après le 11 mai, l'expression du DG demeure identique à celle des derniers jours : pas d'ouverture « massive » au public et pas autre chose, si le besoin s'en faisait sentir, que de l'accueil sur rendez-vous.

Prochaine audio-conférence demain (plus une séance identique avec le secrétariat général du ministère).

 Publication : 21 avril 2020